

## Compte-rendu de la réunion du CA du 22-08-2022

**Présences** : Etaient présents : Claude C., Pierre C., Colette C., Maurice C., Frédérique L., Daniel L., Josyane L., Chantal F., Alain J., Claudette B.  
absents excusés : Geneviève A., Brigitte B., Michel M.

### Statuts et Règlement Intérieur :

L'ordre du jour est chargé, les modifications apportées aux statuts et au Règlement Intérieurs sont présentées par Claudette. Elles proviennent essentiellement du CER (Contrat d'Engagement Républicain) demandé par la Préfecture en avril, que Claude a signé et retourné à la mairie. Ce document est visible sur le site.

Les modifications ont été adoptées à la majorité par les membres du CA. (voir en annexes)

### Inscriptions saison 2022-23 :

Pierre expose le problème de la **licence FFRP qui est valide du 01/09 au 31/08 de l'année suivante** alors que l'assurance a une couverture annuelle 01/01 au 31/12. Notre assemblée générale est prévue en octobre et les inscriptions les 2 semaines suivantes. Les sorties commencent le 01/09 les adhérents se retrouvent sans licence du 01/09 jusqu'à la date de leur inscription en octobre.

En conséquence le CA décide d'ouvrir les inscriptions le 01/09/2022, salle du Grand Arbre à 17h (Claude, Pierre et Claudette assureront la permanence). Elle permettra aux nouveaux, aux adhérents dont le certificat médical est arrivé à échéance et aux autres d'être à jour pendant cette période. Les imprimés nécessaires se trouvent sur le site, ainsi que la date du certificat médical dans le compte de l'adhérent.

Il sera également possible de s'inscrire lors du forum du 03/09. Bien entendu les séances des 13 et 20/10 sont maintenues.

Pierre rédigera un mail d'info à Tous dans ce sens.

### Cotisations du club :

Claude précise que Trot'Sentiers a beaucoup compensé les frais générés par les quelques activités de la saison 2021-22 alors que les entrées ont été faibles.

Le CA décide de porter l'adhésion de 22 à **24 €**. Celle des sympathisants reste à **11 €**.

Un PassDécouverte au prix de 2 € est obligatoire pour participer à une sortie Test, le CA décide **de le prendre en charge** afin de ne pas décourager nos éventuels nouveaux.

En revanche les personnes non titulaires d'une licence qui souhaitent participer à une sortie et pour lesquelles le PassDécouverte est aussi obligatoire paieront les 2 € pour 1 jour ou 4 € pour une semaine. La demande devra être faite au minimum 3 jours avant la sortie pour que Pierre puisse faire le nécessaire.

Le coût des assurances FFR n'est pas modifié.

En ce qui concerne la subvention de la municipalité, nous en reparlerons plus tard.

### Sorties car :

Claude, Josiane et Geneviève ont rendez vous avec notre transporteur PHILIBERT le 30/08 pour organiser la saison 2022-23. Il y a peu de chances pour que nos sorties puissent avoir lieu le jeudi

Nos prochaines sorties auront lieu les **vendredis 30 septembre et 29 octobre 2022**, les adhérents ont été prévenus. Ils recevront le programme de ces sorties selon les errements habituels.

Maurice prépare les circuits de la sortie du 30/09 au col de la Croix de Fer, les

reconnaisances se feront les 19 et 20/09 par les animateurs disponibles à ces dates.  
Le tarif des sorties cars a été fixé à 15 € en février 2022, il sera revu en janvier 2023.

### **Voyage de juin 2023 :**

La décision a été prise rapidement, les hébergements étant très sollicités dans cette période. Il est programmé **du 19 au 22 juin 2023, dans le Chablais, au chalet le Chenex**, à 12 km d'Evian.

Le coût a été estimé à 15 222 € pour 60 personnes (1 gratuité pour 25 personnes) soit 254 € par personne en pension complète. Le CA propose **4 versements de 65 €** de décembre à mars.

Si le car n'est pas plein, il n'y aura pas de voiture en complément. Une préinscription se fera après l'assemblée générale.

### **Forum des associations du 03/09 salle polyvalente de La Murette 9h 12h :**

Les emplacements sont attribués par la municipalité. Maurice et Pierre procéderont à l'installation d'un diaporama, de photos sur les grilles mises à disposition et éventuellement d'une petite table et 2 ou 3 chaises.

Des petits « flyers » indiquant les coordonnées de trot' etc... seront mis à disposition des personnes intéressées, reste à les confectionner.

Claude, Pierre, Colette et Claudette seront présents sur le stand.

### **Assemblée Générale du 07/10/2022 salle du Théâtre :**

Les convocations seront envoyées 15 jours avant l'AG à tous les adhérents et sympathisants.

Dans les prochains jours les invitations à la Mairie et à la Fédération seront envoyées. Les responsables associations demandent à connaître ces dates le plus tôt possible pour les programmer dans leurs emplois du temps afin que nous puissions bénéficier de leur présence. Claudette se charge de ces envois.

Le jour J, à partir de 17 h, Pierre, Alain et autres volontaires s'occuperont de l'installation de la sono, écran et supports informatiques.

Colette et Josiane se chargeront de la gestion des émargements puis de la distribution, récupération et comptage des bulletins de vote.

A partir de 18h, la salle du Grand Arbre est à notre disposition, pour une « installation rapide » du pot prévu en fin de séance par Chantal, Alain et autres volontaires. La clé de la salle est à prendre à la Mairie.

Pour la saison prochaine de nombreux changements sont prévus au sein du CA.

Les membres sortants sont : Geneviève, Maurice, Pierre et Claudette, Geneviève et Maurice ne se représentent pas.

Frédérique, Daniel et Michel démissionnent.

Nous avons 3 candidats potentiels Chantal, Alain et Patrice, nous allons devoir motiver les troupes...

### **Festivités :**

- Le 07-10 aura lieu le pot de l'amitié à l'occasion de l'AG,
- Le 03-11 est retenu pour le pot des adhérents qui, depuis 2019, n'ont pas eu l'occasion de fêter leurs 70 ans,
- Le 01/12 ce sera au tour des « nouveaux depuis 2019 » qui attendent ce grand moment.

**Salon 2023 :**

Le salon Collections Passions n'a pas eu lieu depuis 2020. S'agissant d'un apport en trésorerie important pour le club, nous devons lui donner un nouveau souffle.

Nous pourrions l'orienter vers un marché artisanal, de producteurs et artistes ou artisans expliquant ou montrant leur travail, etc...

Toutes idées seront les bienvenues.

Après l'AG une petite équipe pourra se charger de cette organisation. Il est souhaitable que ce projet soit finalisé en décembre pour que nous disposions du 1<sup>er</sup> trimestre 2023 pour caler la partie administrative et tout le reste.

Il n'a pas été fixé de date pour la prochaine réunion CA